

Décision Générale colonial

Décision n° 294 concernant les Ministères.

n° 294

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 9 mars 1960
Numéro JO n° 3 du 31/03/1960	Date du numéro 31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Rock (Soucéradjou) est engagé à l'essai pour deux mois, en qualité de comptable auxiliaire, pour compter du 1er mars 1960, et mis à la disposition du Ministre des Finances, des Affaires économiques et du Plan (Service des Finances), en remplacement numérique de M. Bui Van Tri, démissionnaire. M. Rock (Soucéradjou) est rangé à la 1er catégorie, échelle X, 1er échelon, indice 805.